



Menu

10

En direct



Journal



Suivre



Recherche



Connexion

Conjoncture

Immobilier

Le Scan Eco

Décideurs

Tech & Web

Bourse



Après les attentats, comment protéger ses salariés?

🏠 > [ECONOMIE](#) > [EMPLOI](#) Par [Loïc Besson](#) | Mis à jour le 20/11/2015 à 16:21 | Publié le 20/11/2015 à 06:54



VIDÉO - Les attentats ont entraîné des réactions diverses au sein des entreprises. Une difficulté que les managers vont devoir prendre en compte avec leur personnel.

Les professionnels se l'accordent: il n'y a pas de recette clé pour accueillir les malaises qu'ont pu provoquer les **attentats** à Paris et Saint-Denis. «Le risque principal, c'est de ne pas prendre suffisamment en compte les blessures des

 **EDF** Entreprises

gens», affirme toutefois Éric Albert fondateur de l'IFAS (Institut Français d'Action contre le Stress). «Beaucoup ont le réflexe de ne se contenter que de cinq minutes pour parler du malaise avant de se remettre à sa tâche», selon lui. Alors qu'«il ne faut pas hésiter à demander à chacun personnellement s'ils ont été touchés directement ou indirectement et quels sont leurs besoins: parler des événements et de leurs ressentis ou au contraire ne pas évoquer le sujet», ajoute Bénédicte Haubold, fondatrice d'Artélie Conseil.

«Vouloir remettre les gens directement au travail dans ces périodes là, c'est non seulement maladroit mais aussi inefficace», assure Éric Albert. Il est important pour les gens de trouver un espace d'expression au sein de leur entreprise. Il faut notamment accepter qu'ils «passent plus de temps à la machine à café ou à fumer».

Un engrenage qui peut être négatif comme positif

Lors des événements du 11 septembre, l'impact s'est porté principalement sur les nombreuses entreprises liées au lieu de l'attentat. Dans le cas des attentats de Paris, **les secteurs comme le tourisme, les grands magasins, le monde de la nuit et les transports vont être touchés**. L'impact sur l'activité qui va de pair avec la fréquentation peut elle-même accentuer les conséquences néfastes sur le moral du personnel. «C'est un engrenage», explique Éric Albert du cabinet Ifas. D'autant que **cet événement arrive au moment particulier** où tout le monde commence à retrouver un peu d'espoir. Beaucoup ont l'impression que **la reprise économique montre le bout de son nez**. L'investissement repart et **la confiance des dirigeants s'améliore**. À l'inverse, cet événement est d'une telle violence qu'il peut aussi «susciter la réaction plutôt que de s'écrouler dans une sorte de résignation. Ça **peut donc pousser vers le haut**», estime le dirigeant d'Ifas.

Le spécialiste compare l'actualité à ce que peuvent ressentir les personnes lors d'un deuil, d'une séparation ou encore d'une maladie grave. Il s'agit à chaque fois d'un événement vécu personnellement avec la même intensité de traumatisme. S'il n'existe **pas de «règles**

EDF
ENTREPRISES
INNOVE
POUR VOTRE
COMPÉTITIVITÉ

PUBLICITÉ

KAUFMAN & BROAD

manageuriales» à proprement parler dans ces situations, c'est dans ces moments que se mesure l'humanité des dirigeants et leur capacité à l'exprimer. Un enjeu important de l'entrepreneuriat.

Un enchaînement d'arrêts maladie à prévoir?

C'est «un sentiment très inégal dépendant de leur histoire personnelle et de leurs fragilités», note l'experte en risques psychosociaux Bénédicte Haubold. Alors que certains ont un retentissement émotionnel énorme, d'autres sont beaucoup moins traumatisés par les événements. La raison: «cela peut réactiver des traumatismes qu'ils ont eus par le passé relativement à des événements qui les ont plongés dans l'insécurité», détaille-t-elle. Détecter ces impacts chez chacun, un défi difficile qui appartient aux encadrants.

Toute une partie du personnel est directement touchée par le traumatisme. Il n'y a qu'à voir les conséquences sur les transports. «La capitale a connu d'importants embouteillages histoire lundi», illustre le spécialiste. Les gens **craignent de prendre les transports en commun**. «Beaucoup de dirigeants ont par exemple reporté leurs déplacements à Paris», affirme encore Éric Albert. Quant aux salariés, ils peuvent être en réelle incapacité de travailler et se remobiliser sur leurs dossiers. «Cela peut se traduire par de nombreux blocages, l'incapacité à se concentrer et à mener à bien leurs projets, des accès d'angoisse, des enchaînements d'arrêts maladie», atteste Bénédicte Haubold.